
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La Banque des Territoires soutient
la communauté d'agglomération de GrandAngoulême
pour financer de nouveaux axes de transports et pour accompagner la rénovation
de la station d'épuration de la Touvre**

Paris, le 21 novembre 2018 – En présence d'Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, Annabelle Viollet, directrice régionale adjointe de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), et Jean-François Dauré, président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, ont signé ce jour un contrat de prêt pour financer la réalisation d'un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ainsi qu'une convention de coopération pour accompagner la rénovation de la station d'épuration de la Touvre.

La Banque des Territoires accorde un prêt de 4M€ pour financer les infrastructures du BHNS. Le projet estimé à 66,6 M€ permettra dès septembre 2019 de fluidifier la circulation et d'améliorer les déplacements sur l'Agglomération du GrandAngoulême.

La création de deux lignes de BHNS fait écho à la démarche d'élaboration d'un schéma des mobilités de GrandAngoulême inscrit au projet de territoire 2018-2025.

Cette nouvelle offre de transport, qui répond aux évolutions du territoire, représentera la colonne vertébrale des déplacements sur lesquels viendront s'articuler les autres réseaux de transports (réseau de bus, ferroviaire et cyclable, parking relais) à partir de pôles d'échange multimodaux renforcés ou créés. Avec ses deux lignes et sa régularité, le BHNS modifiera durablement le mode de déplacement sur l'agglomération angoumoisine. Accessible à tous les publics, le BHNS facilitera les déplacements quotidiens et contribuera à réduire la part de la circulation automobile. Vecteur de renouvellement urbain et paysager, il donnera une impulsion nouvelle aux communes traversées. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de labélisation de « Territoire à énergie positive ».

Par ailleurs, GrandAngoulême et la Banque des Territoires signent une convention de coopération dans le cadre de la rénovation de l'usine d'eau de la Touvre. Dans le prolongement des assises de l'eau, la Banque des Territoires met à disposition de GrandAngoulême son enveloppe Aqua Prêt ouverte jusqu'au 31 décembre 2022 qui permettra d'accompagner l'agglomération pour la réalisation de ce projet d'un montant total de 24 M€. Cette convention contribuera à l'amélioration et à la modernisation de la gestion du réseau afin d'assurer une meilleure utilisation de ses ressources en eau.

La Banque des Territoires entend s'inscrire aux côtés de GrandAngoulême dans l'accompagnement de ses projets d'investissements, agissant ainsi au bénéfice de territoires plus attractifs et durables.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

[@BanqueDesTerr](https://www.instagram.com/BanqueDesTerr)

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Anne Fontagnères – Directrice régionale – 05 56 00 01 62

À propos de GrandAngoulême

La communauté d'agglomération du Grand Angoulême est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le département de la Charente et dans la région Nouvelle Aquitaine. La ville centre est Angoulême. GrandAngoulême couvre un territoire de 38 communes et compte environ 141 000 habitants.

Ses principaux domaines d'intervention sont : le développement économique, la mobilité et les transports urbains, l'aménagement de l'espace, l'habitat, la politique de la ville, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets.

Parmi les priorités du projet d'agglomération, un objectif majeur se dégage : réussir la transition écologique du territoire et ainsi contribuer à enrayer le changement climatique.

Contact presse :

GrandAngoulême - 25 bd Besson Bey – 16000 Angoulême

Magalie Frey - Chargée de communication et des relations publiques – 05 16 53 02 40 - m.frey@grandangouleme.fr